

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° FISCALE : 408016000007045

Conformément aux dispositions de l'article **114** du décret Présidentiel N°**10/236** du **07/10/2010** portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le directeur de la santé et de la population de la Wilaya de Biskra, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant bénéficié de l'attribution provisoire publiée dans le journal "الشروق" en arabe le **28/03/2016** et au quotidien national " **L'Echo d'Algérie** " en français le **27/03/2016**, relatif à l'opération: acquisition des équipements Collectif pour l'hôpital 60 lits a El-Kantara, l'annulation de l'attribution provisoire de lot suivant :

Lot	Désignation des lots	Entreprise	Montants
02	MOBILIER BUREAUTIQUE	EURL Boumaaraf Hafnaoui - KHenchela	8 010 990.00

Le soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours dans 10 (dix) jours à compter de la première parution du Présent Avis d'annulation de l'attribution provisoire, aux quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés de la wilaya de Biskra.